

Par [Jean-Christophe Catalan](#) | 22/01/2018,



Depuis juillet 2015, date de lancement du "plan Juncker", la BEI a approuvé un total d'environ 8,7 milliards d'euros de financements, générant 39,6 milliards d'euros d'investissements supplémentaires. (Crédits : Dario Pignatelli)

Le montant des financements nouveaux accordés par la BEI au titre du "plan Juncker" a progressé de 60% en 2017, faisant de l'Hexagone le premier bénéficiaire de ce dispositif.

Question investissement, la France a su s'attirer les faveurs de Bruxelles. L'Hexagone est le premier bénéficiaire du méga-plan d'investissement de la Commission européenne, surnommé "plan Juncker" en référence au patronyme de son président.

Au titre de ce dispositif, la BEI (Banque européenne d'investissement) a approuvé 4,7 milliards d'euros de financements nouveaux sur le territoire français en 2017, soit 60% de plus que l'année précédente. Désormais, le plan Juncker représente le tiers de l'activité tricolore de la BEI, "ce qui démontre une montée en puissance 'du plan Juncker' en France", a commenté Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI, en conférence de presse jeudi.

Depuis juillet 2015, date de lancement des opérations, le bras financier de la Commission a approuvé 111 projets dans l'Hexagone, pour un total d'environ 8,7 milliards d'euros de financements. De quoi attirer d'autres partenaires financiers et permettre l'apport de 39,6 milliards d'euros d'investissements supplémentaires.

Encourager l'innovation et la lutte contre le réchauffement climatique

La raison de cette attractivité française réside dans la "forte mobilisation des acteurs" dans les territoires, a expliqué Ambroise Fayolle. Banques, fonds d'investissement, régions... ces partenaires sont présents pour appuyer les projets locaux. Par ailleurs, la France a "un besoin de financement des activités risquées", ajoute le vice-président de la BEI, ce genre de projets est exactement la cible du plan Juncker.

Grâce à ce dernier, la BEI a orienté son action vers des projets de plus petite taille, plus risqués et répondant à des objectifs majeurs, tels que l'innovation et la lutte contre le réchauffement climatique. Ces dernières représentant respectivement 44% et 60% de l'activité de la BEI dans le cadre du plan Juncker.

L'innovation est encouragée en particulier dans les ETI (fournisseurs automobile et aéronautique, medtech, biotech, etc.), via des financements de projets de recherche et développement pour permettre à ces structures de passer à la phase industrielle.

Pour traverser cette phase critique, "avant les entreprises allaient se financer ailleurs qu'en Europe, aujourd'hui elles y restent", s'est félicité Ambroise Fayolle.

Des secteurs à fort besoin de financement comme la culture, la cybersécurité et le maritime ont également fait l'objet d'une attention particulière de la part de la BEI. "Le 'plan Juncker' permet de développer des actions qu'on n'aurait pas faites", a-t-il poursuivi.

82% du plan est déployé

Pour mémoire, le plan Juncker a pour but de relancer l'investissement en Europe en mobilisant 315 milliards d'euros entre 2015 et 2018. Cette somme n'est pas débloquée par l'Union européenne. Bruxelles a mis en place un fonds de garantie doté de 21 milliards d'euros pour encourager les investisseurs à soutenir des projets plus risqués.

Le groupe BEI doit s'appuyer sur ce fonds pour déployer 61 milliards d'euros de financements. A l'heure actuelle, le dispositif s'élève à 51,3 milliards d'euros. En ajoutant les investissements supplémentaires générés, l'objectif du plan Juncker est rempli à 82%, avec un total de 256,9 milliards d'euros de financements approuvés. Les 315 milliards d'euros devraient être atteints d'ici la fin du premier semestre 2018.

"Il y a une reprise de l'investissement en Europe, mais il reste en deçà des niveaux d'avant crise. On comble en partie le retard depuis deux ou trois ans", a souligné le vice-président de la BEI.

En Europe, les investissements dans l'innovation, dans la transition numérique des TPE (notamment en Allemagne et en France), sur l'efficacité énergétique des logements privés... n'atteignent pas encore des niveaux satisfaisants. Des secteurs sur lesquels le plan Juncker va poursuivre ses efforts, puisqu'il a été prolongé jusqu'en 2020 et doit atteindre 500 milliards d'euros d'investissement. Une rallonge qui va permettre à la France de profiter encore quelque temps de ce coup de pouce à l'investissement.